



Municipalité d'Oka

LEVÉ DE L'AVIS D'ÉBULLITION

DATE : 2 NOVEMBRE 2017

Aux résidents desservis par le réseau d'eau potable des puits et ayant reçu cet avis :

Nous vous avisons que l'avis d'ébullition émis le 30 OCTOBRE 2017 est maintenant levé et qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

L'eau est de nouveau potable, elle respecte les normes du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Responsable :

Christian LEDUC, Directeur des services techniques